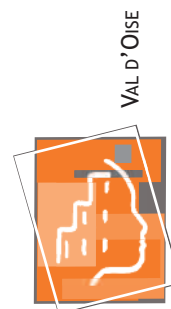


8, place de France - 95200 Sarcelles  
Tél. 01.34.04.12.12 - Fax. 01.34.04.12.13  
Mél. poleressources.95@wanadoo.fr  
Site. <http://www.poleressources95.org>



## Petit-déjeuner du Pôle



VAL D'OISE

PÔLE DE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

## Revisiter la notion d'égalité des chances

**Jeudi 2 février 2012**

9h30-11h30 (accueil café à partir de 9h00)

**Maison de la Challe**

place de la Challe, Éragny-sur-Oise



Les politiques publiques, y compris la Politique de la ville, manipulent un ensemble de notions - égalité des chances, cohésion sociale, développement soutenable, inclusion sociale... - censées affirmer des orientations et des finalités à l'action. Ces notions, souvent reprises dans l'énoncé même de ces politiques (contrats urbains de cohésion sociale, lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances...), participent d'un langage commun de leurs acteurs, tant au niveau national que local, et finissent par aller de soi, sans que le sens et les valeurs qui leur sont diversement accolés ne soient véritablement partagés et discutés.

Pour tenter de contribuer à la réflexion et à la prise de recul vis à vis de ces notions « références », le Pôle de ressources envisage la tenue de plusieurs Petits-déjeuners du Pôle pour, notamment, en définir les fondements historiques et idéologiques, éclairer les usages qui en sont faits aujourd'hui, déconstruire et sortir des représentations évidentes, en interroger la pertinence au regard des enjeux propres aux territoires inscrits en Politique de la ville.

Pour le premier rendez-vous, le Pôle de ressources a proposé à François Dubet d'aborder la notion d'égalité des chances.

## au programme

### François Dubet • Revisiter la notion d'égalité des chances

*Sociologue, professeur à l'Université Bordeaux Segalen (Centre Emile Durkheim) et directeur d'études à l'EHESS Paris (CADIS)*

Il existe deux grandes manières de réduire la contradiction fondamentale des sociétés démocratiques entre l'affirmation de l'égalité fondamentale de tous les individus et les inégalités sociales réelles. La première, l'égalité des places, vise à réduire les inégalités entre les positions sociales. La seconde, l'égalité des chances, cherche à permettre à tous les individus d'atteindre les diverses positions sociales sans mettre en cause l'inégalité de ces positions.

Longtemps la société française a été dominée par le premier modèle de justice. Aujourd'hui, en France comme partout dans le monde, l'égalité des chances tend à se substituer à l'égalité des places.

François Dubet examinera tour à tour ces deux conceptions de la justice sociale et surtout, leurs conséquences pratiques. En effet, ces deux modèles ne sont pas seulement des théories de la justice, ce sont aussi des conceptions de la vie sociale et des façons de définir les acteurs sociaux, leurs conflits, leur identité et leurs intérêts.

**La participation au Petit-déjeuner du Pôle est gratuite. Il est cependant nécessaire de s'inscrire au préalable, en retournant le bulletin ci-dessous avant le 25 janvier 2012 au Pôle de ressources Ville et Développement social, par courrier au : 8, place de France, 95200 Sarcelles ou par fax au : 01.34.04.12.13 ou par mail : amedjidi.pole95@wanadoo.fr**

## bulletin d'inscription

PETIT-DÉJEUNER DU PÔLE : REVISITER LA NOTION D'ÉGALITÉ DES CHANCES - 2 FÉVRIER 2012

Prénom, Nom .....

Fonction .....

Structure .....

Adresse, Ville .....

Tél ..... Mail .....